



Choix d'un chauffagiste quand on est sous curatelle

Par laurentcheret

Bonjour,

Ma mère est sous curatelle renforcée. Cela signifie que la personne ayant son dossier détient le pouvoir de prendre toutes les décisions. Pour le choix du chauffagiste nous avons eu un problème avec cette curatelle. De mai 2020 à octobre 2020 il a fallu attendre la validation d'un devis pour réparer la chaudière qui se mettait en sécurité. La curatelle souhaitait faire intervenir un ami chauffagiste. Nous avons trouvé un chauffagiste qui avait nettoyé gratuitement à titre commercial la chaudière. Deux premiers chauffagistes avaient établi des devis, mais voulaient aussi changer la tuyauterie pour se faire plus d'argent, alors que ce dernier chauffagiste souhaitait juste remplacer le vase d'expansion. Lors d'une discussion entre la curatelle et cette dernière société, deux versions sont sorties. La société nous a dit que la curatelle les avait qualifiés de personnes non professionnelles car ils ne voulaient changer que le vase d'expansion (qui finalement a seulement été changé) alors que selon la curatelle le dit professionnel voulait faire plusieurs devis et facturations. Pouvons-nous nous retourner contre la curatelle à cause de laquelle la panne a duré presque 6 mois et qui a choisi un chauffagiste favori ?